



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-41167>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-41167**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Loisirs, culture et culte

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE : MISSION DE CONCEPTION-ADAPTATION ET DE SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX MUSEOGRAPHIQUES ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES RELATIVE A L'OPERATION DU REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE - PHASE CANDIDATURE-

**Description** : MARCHE DE MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE : MISSION DE CONCEPTION-ADAPTATION ET DE SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX MUSEOGRAPHIQUES ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES RELATIVE A L'OPERATION DU REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE - PHASE CANDIDATURE. Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre au sens de l'article R.2172-1 du Code de la commande publique ayant pour objet d'apporter une réponse scénographique architecturale et technique au programme défini par la maîtrise d'ouvrage pour la présentation des collections du Département des Arts de l'Islam. Les ouvrages sur lesquels porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartiennent à la catégorie "réutilisation ou réhabilitation d'ouvrage de Bâtiment" et relèvent du livre IV du code de la commande publique. Les éléments de mission de l'architecte-scénographe sont les suivants :  
Éléments de mission de base : - APS : Etudes d'avant-projet sommaire ; - APD : Etudes d'avant-projet détaillé ; - PRO : Etudes de projet - plans d'exécution ; - ACT : Assistance pour la passation des marchés de travaux : ACT/DCE Dossier de consultation des entreprises ; ACT /Analyse Assistance pour la passation des marchés de travaux - Suivi et Analyse ;  
Éléments de mission complémentaire : - DIAG : Diagnostic et état des lieux - PROG : Consolidation du programme muséographique - ESQ : Reprise du dossier d'intention (mission intégrée dans la procédure de consultation - Phase Offre) suite aux remarques de la commission technique, des conclusions du diagnostic et de la consolidation du programme muséographique Travaux : -

VISA : Vérification de la conformité au projet des études d'exécution effectuées par la ou les entreprises ; - DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ; - AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement. Chacun des éléments de mission ci-dessus constitue une phase technique au sens de l'article 9.2 du CCP. L'enveloppe financière des travaux muséographiques architecturaux et techniques est de 6,65 millions euros TTC en valeur mars 2025 (TVA 20%). Le titulaire devra respecter cette enveloppe financière. Les spécifications techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P).

**Identifiant de la procédure** : 4907ebcb-a361-4e22-9ea0-770cc398c8e2

**Identifiant interne** : 2025-047M

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 92521100 Services d'exposition dans les musées

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Le marché est passé selon une procédure avec négociation conformément aux articles L2124-3 et R2124-3 alinéa 3, au regard des prestations de conception, objet du marché, de l'ampleur et de la complexité du projet. La présente consultation est lancée selon une forme restreinte au sens où l'acheteur procédera à une limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, au stade des offres. Conformément aux dispositions des articles R. 2142-15 et suivants du code de la commande publique, le nombre maximum de candidats admis à présenter une offre est fixé à 4 (quatre) maximum et le minimum de candidats est fixé à 3. Néanmoins, si le nombre de candidatures remises ou le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection des candidatures est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur pourra continuer la procédure avec les seuls candidats sélectionnés.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique (liste des documents précisés au Règlement de consultation).

## Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Marché de Mission de maîtrise d'oeuvre : MISSION DE CONCEPTION-ADAPTATION ET DE SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX MUSEOGRAPHIQUES ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES relative à l'opération du REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE PHASE CANDIDATURE.

**Description** : Marché de Mission de maîtrise d'oeuvre : MISSION DE CONCEPTION-ADAPTATION ET DE SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX MUSEOGRAPHIQUES ARCHITECTURAUX ET TECHNIQUES relative à l'opération du REAMENAGEMENT DES SALLES DU DEPARTEMENT DES ARTS DE L'ISLAM DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE PHASE CANDIDATURE. Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre au sens de l'article R.2172-1 du Code de la commande publique ayant pour objet d'apporter une réponse scénographique architecturale et technique au programme défini par la maîtrise d'ouvrage pour la présentation des collections du Département des arts de l'Islam. Les ouvrages sur lesquels porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartiennent à la catégorie "réutilisation ou réhabilitation d'ouvrage de Bâtiment" et relèvent du livre IV du code de la commande publique. Les éléments de mission de l'architecte-scénographe sont les suivants : Eléments de mission de base : - APS : Etudes d'avant-projet sommaire ; - APD : Etudes d'avant-projet détaillé ; - PRO : Etudes de projet - plans d'exécution ; - ACT : Assistance pour la passation des marchés de travaux : ACT/DCE Dossier de consultation des entreprises ; ACT/Analyse Assistance pour la passation des marchés de travaux - Suivi et Analyse ; Eléments de mission complémentaire : - DIAG : Diagnostic et état des lieux - PROG : Consolidation du programme muséographique - ESQ : Reprise du dossier d'intention (mission intégrée dans la procédure de consultation - Phase Offre) suite aux remarques de la commission technique, des conclusions du diagnostic et de la consolidation du programme muséographique Travaux : - VISA : Vérification de la conformité au projet des études d'exécution effectuées par la ou les entreprises ; - DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ; - AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement. Chacun des éléments de mission ci-dessus constitue une phase technique au sens de l'article 9.2 du CCP. L'enveloppe financière des travaux muséographiques architecturaux et techniques est de 6.65 millions euros TTC en valeur mars 2025 (TVA 20%). Le titulaire devra respecter cette enveloppe financière Les spécifications techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P).

**Identifiant interne** : 2025-047M

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 92521100 Services d'exposition dans les musées

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 19/09/2025

**Durée** : 40 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires :** I - précisions sur Type de procédure :Le marché est passé selon une procédure avec négociation conformément aux articles L2124-3 et R2124-3 alinéa 3, au regard des prestations de conception, objet du marché, de l'ampleur et de la complexité du projet. La présente consultation est lancée selon une forme restreinte au sens où l'acheteur procédera à une limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, au stade des offres. La procédure avec négociation, qui se déroulera uniquement en français, est décomposée en deux phases distinctes : D'abord, une phase de sélection des candidats qui seront admis à participer à la suite de la procédure. Aussi, le nombre de candidats qui seront admis à présenter une offre est limité à 4 (quatre) maximum. Ensuite, une phase de réception des offres qui se déroulera selon les modalités définies dans le règlement de la consultation : consultation des candidats retenus, et négociation sauf si le pouvoir adjudicateur décide d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale ; choix de l'offre économiquement la plus avantageuse. Seuls les candidats sélectionnés selon les modalités décrites dans le présent avis seront autorisés à déposer une offre. II-Délai de validité des candidatures: 6mois. Délai de validité des offres: 6 mois III - Les candidats doivent remettre obligatoirement leur candidature par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). IV- Forme et montant : Le présent marché est un marché ordinaire ayant pour objet une mission ayant pour objet d'apporter une réponse scénographique et technique au programme défini par la maîtrise d'ouvrage pour la présentation des collections du Département des Arts de l'Islam. La mission de base sera rémunérée par un forfait provisoire et les missions complémentaires seront rémunérées par un forfait définitif conformément à l'article 4.7.1 Modalités de fixation des forfaits de rémunération du Cahier des Clauses Particulières (CCP). V - Durée : Conformément à l'article R. 2182-4 du Code de la commande publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification. La mission de l'architecte-scénographe démarre à compter de la réception par ce dernier de l'ordre de service lui indiquant le démarrage de l'opération. Le calendrier prévisionnel de l'opération est donné en annexe au présent document. Le planning détaillé (conception et de suivi de réalisation du projet muséographique) devra être établi par le titulaire. L'achèvement de la mission intervient à l'issue de la garantie de parfait achèvement . La durée globale prévisionnelle du marché est d'environ 40 mois, hors garantie de parfait achèvement (GPA). Taxe sur la valeur ajoutée Sauf dispositions contraires, tous les prix figurant dans le présent marché sont exprimés hors TVA. VI - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. VII - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VIII -Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement sur ses fonds propres. L'unité de compte du marché est l'euro. Le marché qui sera conclu à l'issue de la consultation sera à prix global et forfaitaire. Les prix du marché seront révisables dans les conditions définies au Cahier des Clauses Particulières (CCP). Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 jours Avance : cf. art. L2191-2 et L2191-3 du code de la commande publique et cf le CCP. IX - Lors de la seconde phase de la consultation, les candidats qui seront admis à présenter une offre devront remettre à l'appui de leur offre, un dossier d'intention. Les modalités de constitution des offres, y compris un dossier d'intention demandé, seront également précisées dans le règlement de la seconde phase de la consultation. X: Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. X : Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur la plateforme des achats de l'Etat à

l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2744654&orgAcronyme=f5j>

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacités professionnelles notées sur 40 points (pour la phase candidature)

**Description :** Appréciation des références, qualité et pertinence des références du candidat, au regard de l'objet du marché dans la réalisation de prestations de nature et d'importance similaire dans le domaine concerné ou jugé comme équivalent

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Capacités humaines et techniques (notées sur 20 points) (pour la phase candidature)

**Description :** Capacités humaines et techniques du candidat : - Présentation du candidat individuel ou de la composition du groupement et Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Qualification et expérience des opérateurs économiques, à savoir, l'indication des titres d'études et professionnels et notamment ceux des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. Pour rappel, le candidat devra justifier des compétences listées à l'article 2.8 du règlement de la consultation.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière (notée sur 15 points) (pour la phase candidature)

**Description :** Les capacités économiques et financières du candidat : Le candidat communiquera son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (informations à indiquer dans le formulaire DC2).

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom** : Pertinence de la note d'intention du candidat au regard du lieu et du contexte de la présentation des collections (noté sur 25 points) (pour la phase candidature)

**Description** : Une présentation synthétique du candidat exposant sa compréhension et son intérêt pour l'objet du marché.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Situation propre des opérateurs économiques et informations concernant la candidature

**Description** : DC1\* (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants), dûment complété, DC2\* (déclaration du candidat), dûment complété, , pour la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2), les sociétés de création récente peuvent justifier leur capacité financière par tout autre document équivalent. : OU Candidature sous forme de Document Unique de Marché Européen électronique (DUME électronique) : en application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. Le formulaire Dume est disponible depuis l'adresse URL suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>. Des renseignements complémentaires au sujet du DUME électronique sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/pour-les-entreprises/> Si le groupement d'opérateurs économiques présente sa candidature sous la forme du DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct. En cas de candidatures groupées, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des pièces demandées au titre de la candidature, à l'exception du cadre de réponse et de la lettre de candidature (formulaire DC1) qui sont établis pour l'ensemble des membres du groupement. La lettre de candidature DC1 est signée soit par chacun des opérateurs groupés soit par le mandataire s'il justifie par ailleurs des habilitations nécessaires pour présenter ces opérateurs. Elle doit indiquer la forme du groupement, le mandataire, si le mandataire est solidaire ou non en cas de groupement conjoint et si les membres du groupement ont donné mandat au mandataire (habilitation à joindre en annexe). Les candidatures feront l'objet d'une note sur 100 au regard des critères ci-après. Les candidatures seront classées par ordre décroissant en fonction de la note attribuée à leur dossier de candidature. - 1) Capacités professionnelles (critère noté 40 points /100) - 2) Capacités humaines et techniques (noté sur 20 points/100) - 3) Capacités économiques et financières (noté sur 15 points/100) - 4) Pertinence de la note d'intention du candidat au regard du lieu et du contexte de la présentation des collection (noté sur 25 points/100)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes** :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique y compris développement durable notée sur 70 points (pour la deuxième étape : phase offre)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix noté sur 30 points (pour la deuxième étape : phase offre)

#### 5.1.11 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché :** Protection des informations particulièrement sensibles

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :**  
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 23/05/2025 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu a l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ;- le recours prévu a l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché ;- un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois a compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

**Numéro d'enregistrement :** 18004623700012

**Adresse postale :** Direction Financière, Juridique et des Moyens Sous-Direction Juridique et de l'Achat Public Service de la Commande Publique

**Ville :** Paris cedex 01

**Code postal :** 75058

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Sarah JELDI

**Adresse électronique :** sarah.jeldi@louvre.fr

**Téléphone :** +33 140206775

**Télécopieur :** +33 140205728

**Adresse internet :** <https://www.louvre.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

## Acheteur

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris cedex 04

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : +33 144594400

**Télécopieur** : +33 144594646

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : f523cfdd-c351-47e9-a9cc-f969be07dd20 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/04/2025 à 17:01

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/04/2025